

...2...

Le ministère américain de la Justice a interjeté appel contre la décision de la Cour fédérale et a demandé un sursis au jugement. On s'attend à ce que la "Circuit Court of Appeal" rende bientôt son jugement.

M. Kelleher a souligné combien il est important que les réparateurs canadiens puissent se charger de l'entretien d'équipement et de matériel fabriqués au Canada. "Il s'agit d'un problème grave parce qu'aujourd'hui, vendre n'est qu'une première étape, il faut

aussi installer, réparer et entretenir" a ajouté M. Kelleher. "J'ai fait part de mes inquiétudes au gouvernement américain et je continuerai d'insister pour que le problème soit vite résolu".

Pour de plus amples informations, s'adresser à:

Denis Comeau
Porte-parole adjoint (Commerce extérieur)
Ministère des Affaires extérieures
(613) 995-1877